

(R E) S E T pour



Fédération du Commerce  
et de la Distribution

# SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R DES EMBALLAGES PLASTIQUES INDUSTRIELS & COMMERCIAUX

## SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Financé par



# PRÉAMBULE

---

# RAPPEL DES RÈGLES DU JEU DES FEUILLES DE ROUTE

La loi AGECE du 10 février 2020 a défini le futur souhaitable du « juste emballage » à horizon 2025, 2030, 2040. Réduction, réemploi & recyclabilité rythment cette transition. Le décret 3R n° 2021-517 du 29 avril 2021 et la stratégie nationale 3R (SN3R) actée par le décret n° 2022-549 du 14 avril 2022 ont opérationnalisé ces ambitions, en fixant des objectifs et en prévoyant l'élaboration de feuilles de route sectorielles pour faciliter cette transition au moyen d'une **approche collective**.

Aux termes de la SN3R, ces feuilles de route doivent notamment identifier les solutions d'emballages alternatives, les actions à mettre en œuvre, les investissements nécessaires, les besoins d'innovation et de R&D, les besoins pour améliorer la connaissance des impacts environnementaux, puis élaborer des objectifs et un calendrier. Leur élaboration est financée pour partie par l'ADEME et est **pilotée sur la base du volontariat par les organisations, syndicats et fédérations professionnelles** avec l'appui des parties prenantes.

Leurs conclusions, certes non contraignantes, sont un cap au **bénéfice des entreprises, des consommateurs et de l'environnement**. Publiques, elles peuvent profiter à tout acteur qui le souhaite. Elles ne sont bien sûr qu'un socle : libre à ceux qui le veulent et qui le peuvent, d'aller plus loin !

(RE)SET a réalisé la présente feuille de route en suivant les recommandations de l'ADEME et les règles applicables, notamment en matière de droit de la concurrence.

Les données ont été traitées avec prudence. Beaucoup étaient publiques, celles issues des collectes organisées auprès des adhérents des fédérations ou auprès des acteurs des chaînes de valeur ont été anonymisées et agrégées, (RE)SET jouant le rôle de « boîte noire », lorsque nécessaire, pour assurer un total respect de la confidentialité. L'alignement des acteurs sur les thématiques prioritaires et les trajectoires a été réalisé au moyen d'outils de vote anonymisés.

Lors de la mise en œuvre des feuilles de route, les acteurs veilleront également au respect des règles de la concurrence en lien avec les autorités compétentes.

**CES TRAVAUX SONT PUBLIÉS EN JUIN 2023  
ALORS QUE LE PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN EMBALLAGES, GRANDEMENT INSPIRÉ DES  
TRAVAUX FRANÇAIS,  
EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL.**

**LES ENGAGEMENTS VALENT DONC À DATE, SANS PRÉSUMER D'ÉVENTUELS AJUSTEMENTS  
SUITE À L'ADOPTION DU TEXTE PRÉVUE POUR 2024.**



# SOMMAIRE

## I. APPROCHE & DÉMARCHE

Cadrage & objectifs de la feuille de route sectorielle  
Méthodologie de la feuille de route

## II. LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Présentation du secteur  
Le gisement d'emballages plastiques

## III. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

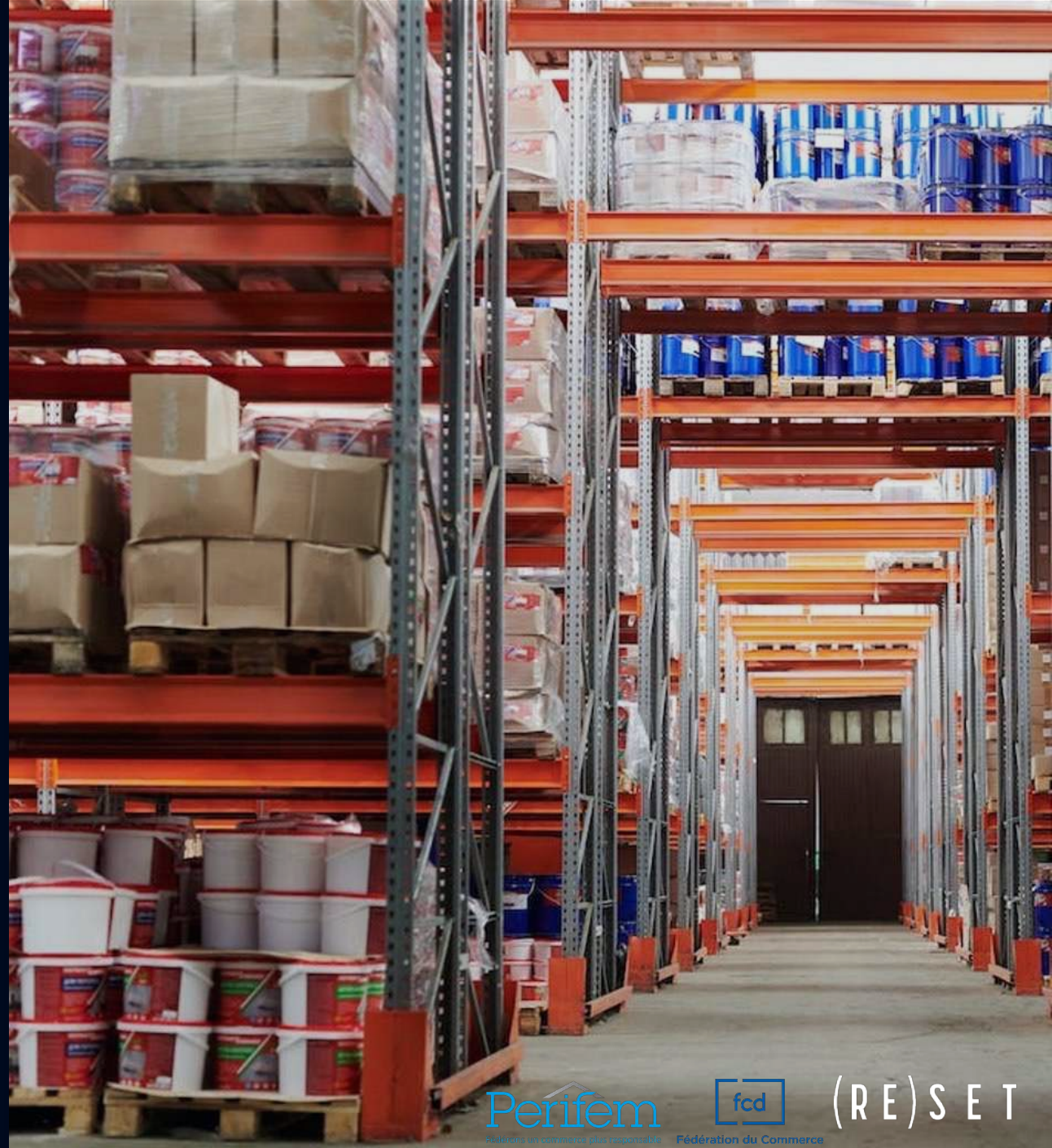
Les solutions étudiées  
Les solutions écartées

## IV. LA TRAJECTOIRE 3R

Les solutions retenues à l'horizon 2025, 2030 et 2040  
Les solutions de recyclage retenues  
Les solutions de réduction retenues  
La solution de réemploi retenue

## V. PREMIERS JALONS & ACTIONS

Prochaines actions du secteur  
Gouvernance du projet



# I. APPROCHE & DÉMARCHE

---

# PARTICULARITÉ DE LA DÉMARCHE FCD PERIFEM

## DEUX FEUILLES DE ROUTE TRANS-SECTORIELLES

Représentant 12 secteurs d'activité, les enseignes adhérentes de la FCD et de Perifem utilisent des typologies d'emballages variées. Chaque secteur a des spécificités qui lui sont propres, liées aux produits et à leurs chaînes d'approvisionnement.

## UNE CONVERGENCE NÉCESSAIRE AVEC L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

Ces deux feuilles de route portent principalement sur les emballages achetés par les acteurs de la distribution, pour lesquels les marges de manœuvre et les leviers d'action sont plus importants.

Cependant, les initiatives des acteurs de l'amont et de l'aval doivent être prises en considération afin de proposer une démarche concertée avec tous les partenaires concernés de la distribution et des solutions qui conviennent à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Il est expressément rappelé que la participation aux feuilles de route ne revêt aucun caractère impératif ou obligatoire. À ce titre, les entreprises associées aux travaux de réalisation de ce plan, comme celles qui décideront d'y souscrire, s'engagent dans une démarche purement individuelle et volontaire. Les propositions d'actions ne préjugent donc en rien de l'application qui sera faite par les entreprises du secteur.

## 12 secteurs d'activité



## DEUX FEUILLES DE ROUTE



EMBALLAGES DE L'ÉCONOMAT



EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

# UNE FEUILLE DE ROUTE 3R SECTORIELLE POUR TENDRE VERS LA FIN DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040

## FEUILLE DE ROUTE 3R

### Objectifs :

- Qualifier et quantifier les emballages utilisés par le secteur de la distribution et décliner les potentiels de réduction, réemploi et recyclage répondant aux objectifs du décret 3R.
- Rédiger la feuille de route à horizon 2025 et 2040 pour atteindre ces objectifs.

### Sponsors :

Christine BOURGE,  
Responsable environnement à Perifem  
Giulia BASCLET,  
Responsable environnement, RSE et transport  
à la FCD

### Planning du projet :

Octobre 2022 – Mai 2023

## COLLECTIF

La FCD et Perifem ont mené conjointement l'élaboration de la feuille de route EIC. Ces deux entités représentant près de 47 enseignes de la distribution couvrant 12 secteurs.



Fédération du Commerce  
et de la Distribution

## PÉRIMÈTRE EMBALLAGES

**Emballages plastiques  
à usage unique\***



**Emballages industriels et  
commerciaux**  
pour la manutention  
ou le transport  
(ex: films plastiques, palettes..)

**achetés par les distributeurs  
en 2021**

\*Emballages conçus entièrement ou partiellement à partir de plastique pétro-sourcé ou bio-sourcé (Source : stratégie nationale 3R).



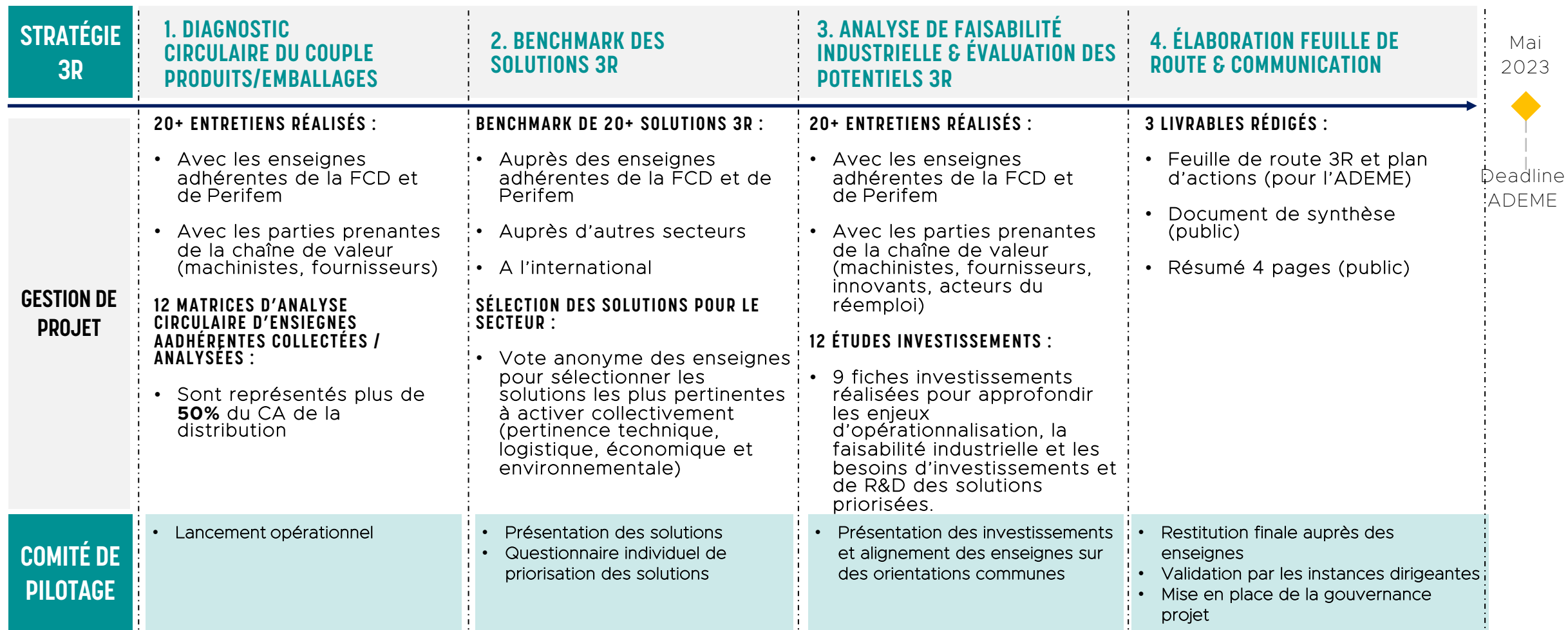
# POURQUOI UNE APPROCHE COLLECTIVE ?

Les enjeux de la transition environnementale supposent le plus souvent des ruptures de R&D, de technologies, d'usinages, d'habitudes du consommateur, de réglementations, etc. Ces enjeux touchent l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, de la production (matières premières, conditionnement, etc.) jusqu'à la gestion de fin de vie (collecte, tri, recyclage, réemploi), en passant par la consommation (usages).

L'approche collective est donc essentielle pour souder les acteurs et les engager sur des solutions pérennes : elle permet de réduire les risques liés à la mise en place des solutions, la mutualisation des investissements, la définition de références communes, l'évolution des comportements à large échelle.

Au travers de ces feuilles de route sectorielles, les organisations professionnelles, parmi lesquelles la FCD et Perifem, établissent un cap et une gouvernance pour agir de manière tangible aujourd'hui et demain.

# UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE EN S'APPUYANT SUR UNE CARACTÉRISATION INÉDITE DU GISEMENT



# DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DU COUPLE PRODUITS/EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
<b>HYPOTHÈSES PRISES</b>	<b>ANALYSE DU GISEMENT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Année de référence : 2021</li> <li>Représentativité de la GSS relativement réduite en comparaison de la GSA</li> <li>Extrapolation du gisement à l'aide de l'équivalent CA des tonnages d'EIC plastiques recueillis (50% du CA collecté)</li> <li>Les poids des emballages proviennent d'un benchmark des poids des emballages de la filière</li> </ul>	<p style="text-align: center; font-size: 2em;">NA</p>	<b>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul sur base du <b>gisement collecté</b> dans les matrices</li> <li>Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par deux hypothèses :               <ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité des enseignes adhérentes déploient la solution ;</li> <li>La solution est appliquée à 100% du gisement ciblé.</li> </ul> </li> <li>Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.</li> </ul> <p>→ Les potentiels 3R traduisent donc un <b>maximum atteignable par la filière</b> qui sera à <b>réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque enseigne</b> (logistique, technique, économique...)</p> <b>ANALYSE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au vu de la grande complexité des chaînes de valeur de la grande distribution, les calculs d'investissement présentés sont ceux d'un <b>entrepôt type</b>. Ils seront à extrapoler à la filière.</li> <li>L'ensemble des calculs de coûts se base sur des prix catalogue moyens constatés</li> <li>Coût estimé d'une ACV : 10k€ - 100k€.</li> </ul>	<p style="text-align: center; font-size: 2em;">NA</p>

## Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il convient donc de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir des estimations réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

# L'ENTREPÔT TYPE : À LA BASE DE NOS HYPOTHÈSES

ENTREPÔT		PALETTISATION	
<b>CARACTERISTIQUE MACRO</b>		<b>CARACTERISTIQUE FILM DE PALETTISATION</b>	
Taille	28 000 m <sup>2</sup>	Quantité de film utilisée (T)	23 tonnes
Surface libre non exploitée	15%	Epaisseur (microns)	15 microns
Lignes de Palettisation (par entrepôt)		Quantité de housse utilisée (T)	18 tonnes
Automatiques	65%	Taux de filmage/houssage des palettes	100%
Semi Automatiques	25%	Taux de palettes hétérogènes	90%
Manuelles	10%		
<b>MODE DE GESTION</b>		<b>CADENCES</b>	
Gestion en propre	56%	Palettisation via film (par heure)	45 palettes/h
Gestion avec prestataire	44%	Automatiques	80 palettes/h
		Semi Automatiques	120 palettes/h
		Manuelles	
<b>COÛTS D'EXPLOITATION</b>		Palettisation via housse (par heure)	70 palettes/h
<i>Précision : pour l'ensemble des solutions n'impliquant pas un changement de ligne nous partons du principe que les coûts d'exploitation sont identiques (main d'œuvre, électricité, eau, maintenance..)</i>		Automatiques	
		<b>PARAMÈTRES PROCESS</b>	
		Nombre de tours	
		Automatique	1
		Semi-automatique	1
		Manuelle	2 à 3
		Film par palette	250 g/palette



CE MODÈLE EST BASÉ SUR LES ENTRETIENS RÉALISÉS AVEC LES ÉQUIPES LOGISTIQUES DE DIFFÉRENTES ENSEIGNES, L'OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES ET DES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES. CE SONT DES MOYENNES. ELLE SERVENT À ESTIMER DES INVESTISSEMENTS MAIS SERONT À AFFINER AU CAS PAR CAS.

# MÉTHODOLOGIE : DES COÛTS & INVESTISSEMENTS ANALYSÉS POUR CHAQUE SOLUTION PRIORISÉE

## 3 NIVEAUX D'INVESTISSEMENT



### INVESTISSEMENT ENSEIGNE (ENTREPÔT)

Investissement porté par **une enseigne adhérente de la FCD et/ou Perifem** pour la mise en place de la solution



### INVESTISSEMENT FILIÈRE

Investissement porté par **l'ensemble des enseignes adhérentes de la FCD et/ou Perifem** pour la mise en place de la solution



### INVESTISSEMENT FILIÈRE AVAL

Investissement porté par les **acteurs de la chaîne aval** (consommateur, recycleur, laveur, collecteur..)

## TYPLOGIES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES



### PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Dépenses pour le pilotage d'études et diagnostics devant être réalisés à l'échelle collective afin de mieux comprendre la viabilité technique et économique à échelle des solutions 3R proposées.



### R&D

Dépenses engagées par une entreprise ou le collectif pour mener des activités de recherche et d'innovation visant le développement de nouveaux emballages, technologies ou process.



### CAPEX/OPEX

- CAPEX (Capital expenditure) ou dépenses d'investissement d'immobilisation corporelles (nouvelles lignes, terrain, machines..) ou incorporelles (logiciels..) qu'une entreprise ou le collectif engage pour acquérir ou améliorer ses actifs.

- OPEX (Operational expenditure) ou dépenses d'exploitation sont les dépenses courantes liées à l'exploitation quotidienne des entreprises. On les retrouvera dans notre analyse principalement dans les coûts des matières premières des emballages.



### BESOIN EN ACV

Nous faisons ici référence à la nécessité de réaliser une évaluation de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Des tests pourront être réalisés pour valider la faisabilité technique et logistique de certaines solutions. Des ACV seront ensuite probablement nécessaires pour évaluer l'impact environnemental de ces dernières. Les besoins en investissements ont ainsi été recensés.

Les investissements présentés ci-après ont été calculés pour un entrepôt type. Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque enseigne.

Les coûts du réemploi indiqués sont ceux liés à l'achat des solutions. Une étude approfondie dédiée est nécessaire pour évaluer le coût de mise en place à l'échelle.

# UNE ANALYSE COMPLÈTE ET CHIFFRÉE POUR ALIGNER LE SECTEUR SUR LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES

CES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONT ÉTÉ TRANSMIS À L'ADEME DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R MAIS NE SONT PAS DISPONIBLE AU PUBLIC.



## FICHES RÉGLEMENTATIONS

**Objectif :** préciser les contraintes réglementaires actuelles ou à venir, au niveau français et européen, qui pourraient impacter la feuille de route 3R du secteur.



## ÉTATS DES LIEUX DES EMBALLAGES

**Objectif :** identifier les différents éléments d'emballage, les matériaux d'emballage, la machinabilité, les tonnages et les secteurs d'utilisation. Données anonymisées et agrégées.



## FICHES SECTORIELLES

**Objectif :** présenter les différents secteurs représentés par la FCD et Perifem : chaîne de valeur, spécificités, implications 3R, etc.



## FICHES SOLUTIONS ET CALCULS DES POTENTIELS ASSOCIÉS

**Objectif :** définir chaque solution 3R, sa maturité, disponibilité et impact économique



## SCHÉMAS LOGISTIQUES & OPÉRATIONNELS

**Objectif :** définir et chiffrer l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur, déterminer le circuit des emballages.



## FICHES INVESTISSEMENTS

**Objectif :** définition et chiffrage des investissements nécessaires aux industriels et à la filière pour la mise en place de chaque solution étudiée.

# II. LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

---

# LA DISTRIBUTION : POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE AUX MULTIPLES UNIVERS

## POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

- **La distribution génératrice d'emploi** : 1,9 million d'emplois, répartis sur l'ensemble du territoire national
- **Présente sur l'intégralité du territoire** : avec près de 49 000 points de vente dont 12 000 GSA, 17 000 GSS et environ 20 000 magasins de proximité alimentaires
- **Résiliente malgré les nombreuses crises qu'elle traverse** : inflation, crise sanitaire, pression réglementaire, révolution numérique

## AVEC DE NOMBREUSES SPÉCIFICITÉS

**Secteurs d'activité** : distribution alimentaire, non alimentaire, spécialisée, non spécialisée

- **Typologies de magasin** : hypermarchés (HM), Supermarchés (SM), proximité, Grandes surfaces spécialisées (GSS)
- **Typologies de fournisseurs** : produits alimentaires, bruts ou transformés, et non alimentaires (TPE, PME, ETI, grands groupes en France ou à l'étranger)
- **Formes d'organisation** : groupements d'indépendants, groupes intégrés, franchises
- **Canaux de distribution** : vente directe, click and collecte, e-commerce
- **Modes de vente** : commerce de détail, commerce de gros
- **Offre produits** : produits de marque nationale, importations, ou MDD

## ET AU CŒUR DE LA VIE DES FRANÇAIS

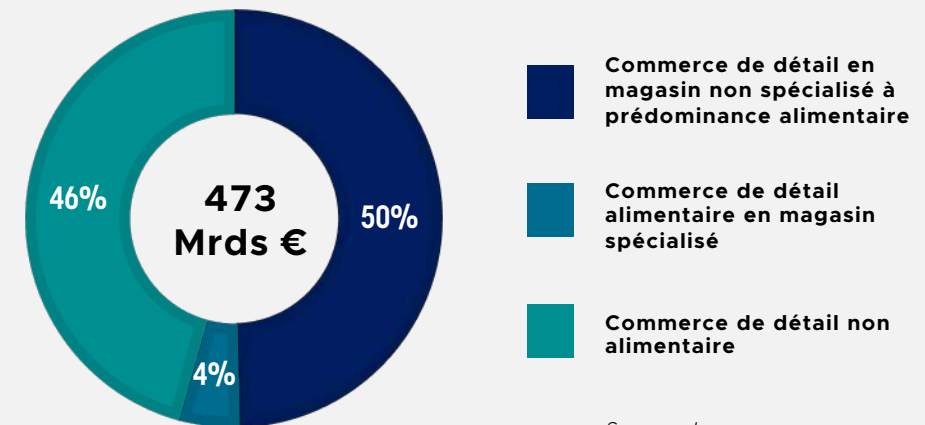
- **Lieu clé pour les consommateurs** : 70% des achats alimentaires des Français se font dans les enseignes de la distribution, ce qui représente un total de 10 millions de clients par jour

Source : la FCD / PERIFEM

By (RE)SET 2023

## LA DISTRIBUTION COMPOSÉE À QUASI PARTS ÉGALES DE COMMERCE ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE

Répartition du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2020



Source : Insee





# UN SECTEUR PAR LEQUEL TRANSITE 40% DES EIC PLASTIQUES : EMBALLAGES INDISPENSABLES À LA LOGISTIQUE AU CŒUR DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DISTRIBUTION

## LES EIC DÉFINIS PAR LE DERNIER DÉTENTEUR

- **Définition dans le code de l'environnement** : « Emballages d'un produit à tous les stades de la fabrication ou de la commercialisation, autres que celui de la consommation ou de l'utilisation par les ménages » et dont « les **détenteurs finaux ne sont pas les ménages** »
- Invendus et chutes de production ne sont pas des EIC

## 2 MATÉRIAUX D'EIC LARGEMENT PRÉDOMINANTS

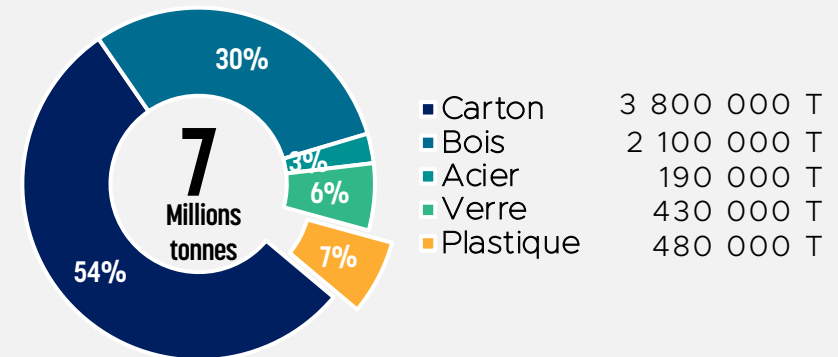
- **Le carton et le bois représentent 84% des gisements en tonnage.** À noter que la répartition des EIC à l'unité serait, quant à elle, différente au vu des différences de densité des matériaux (une palette bois pèse à elle seule plus de 20kg).
- **Le plastique n'est pas à négliger** : il pèse pour près de la moitié du gisement d'emballages plastiques en France.

## DES EMBALLAGES INDISPENSABLES À LA LOGISTIQUE

- **Cohésion et stabilité** lors des étapes de stockage et transport
  - **Résistance mécanique**, charges variables selon les produits
  - **Résistance à l'humidité**
  - **Protection des produits** : garantir l'intégrité des produits jusqu'au point de vente et prévenir le risque de vol
  - **Optimisation de la logistique** : nombre de produits transportés par palette, faciliter la prise en main, etc.
- À noter que **selon les secteurs et leurs particularités** sur la chaîne de valeur, **des EIC spécifiques peuvent être utilisés.**

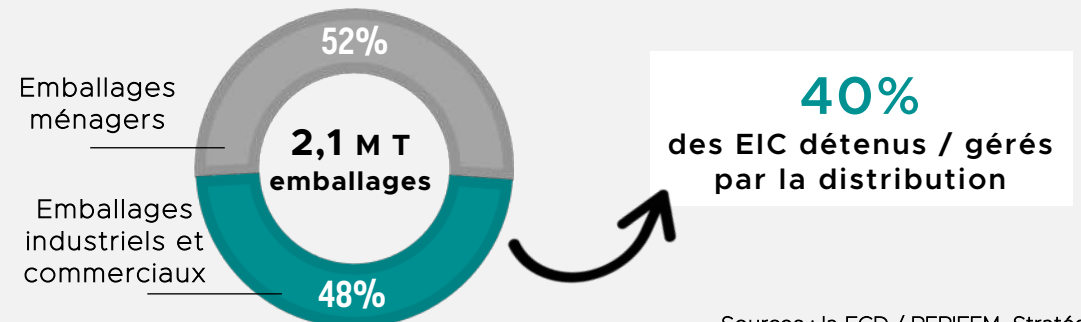
## 84% DES EIC SONT EN BOIS OU CARTON

Répartition des tonnages d'EIC par matériau, tous secteurs confondus



## 48% DES EMBALLAGES PLASTIQUES MIS SUR LE MARCHÉ EN FR SONT DES EIC. PARMIS EUX, LA DISTRIBUTION EN DÉTIENT 40%.

Répartition des tonnages d'emballages plastiques mis sur le marché en FR en 2018



# UN SECTEUR RÉGI PAR DES RÈGLEMENTATIONS IMPORTANTES ET EN DÉVELOPPEMENT



## RÈGLEMENTATIONS FRANÇAISES



D'importantes réglementations sur la **manutention des EIC et la prévention des TMS**. Ces réglementations seront à prendre en compte lors d'élaboration de solutions impliquant des opérateurs d'emballages.



Quelques spécificités sectorielles, notamment liées à la **dangerosité des produits commercialisés (filiales agricoles, produits d'entretien, ...)**



Une montée en puissance progressive de la **réglementation touchant à la fin de vie des EIC** (tri 7 flux, obligations de réemploi...), notamment la **mise en place de la nouvelle filière REP DEIC en 2025**.



Une **législation encadrante qui gouverne tous les emballages, EIC inclus, à travers la loi AGEC**. La loi et ses décrets d'application ont des **objectifs chiffrés et échéancés** pour sortir des EIC en plastique à usage unique.



## RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES



Des objectifs chiffrés dans le temps de **réemploi et réincorporation qui ciblent très directement les EIC** pourraient voir le jour.



De **nouvelles interdictions complètes d'emballages** (notamment emballages de regroupement non nécessaires à la manutention)



Les **incitatifs économiques** (taxes, pénalités administratives, etc.) viendront davantage impacter les Etats membres et les opérateurs économiques.



En somme, il y a peu de réglementations spécifiques aux EIC à date, mais le cadre législatif évoluera de manière progressive dans les années à venir.

# UNE FEUILLE DE ROUTE EIC QUI S'ADRESSE AUSSI BIEN À LA GSA QU'À LA GSS, TENANT COMPTE DE DEUX TYPOLOGIES D'EMBALLAGE

## EMBALLAGES EIC ACHETÉS PAR LA DISTRIBUTION

Le focus de la feuille de route se fera principalement sur les emballages EIC achetés par le service achat des enseignes adhérentes. Ces EIC sont utilisés pour les opérations logistiques internes des enseignes



Emballages EIC  
achetés

## EMBALLAGES ACHETÉS PAR LES FOURNISSEURS ET GÉRÉS PAR LA DISTRIBUTION

Des emballages EIC achetés par les fournisseurs qu'ils soient en MDD, marque nationale ou importés transitent également par les chaînes logistiques des enseignes. **Ces emballages bien que nombreux ne seront pas compris dans l'étude.** Des leviers d'action seront tout de même proposés.



Emballages EIC de  
la MDD



Emballages EIC des  
marques nationales

Afin de séquencer les travaux et actions de la feuille de route, le gisement d'emballages plastiques à usage unique a été analysé au regard du niveau d'appartenance des emballages transitant par les chaînes de valeur. Cette marge de manœuvre se base sur la propriété de l'emballage et répond à la question « qui à la main sur cet emballage ? ». La responsabilité de l'emballage pouvant être directement portée par l'enseigne adhérente de la FCD/Perifem, partagée entre enseignes et d'autres acteurs ou complètement hors scope.

Ce niveau de marge de manœuvre transcrit le potentiel d'activabilité des actions et les typologies de levier opérationnel à mettre en œuvre.

# TROIS NIVEAUX D' ACTIONS POSSIBLES SUR LES EIC



## MARGE DE MANŒUVRE ÉLEVÉE

### ACTEUR

EIC **achetés et conditionnés par l'enseigne.**

### LEVIERS D'ACTION

- Sourcing de nouveaux emballages
- Evolution du catalogue d'achat
  - Eco-conception
  - KPI

**ACTIONS DIRECTES**



## MARGE DE MANŒUVRE RESTREINTE

### ACTEUR

EIC **achetés et conditionnés par les fournisseurs de MDD et l'import**  
Ces EIC ne subissent pas d'opérations de regroupement par les distributeurs.

### LEVIERS D'ACTION

- Rédaction de cahier des charges
- Mise en place de chartes entre les fournisseurs et le distributeur

**CAHIER DES CHARGES & ACTIONS PARTAGÉES**



## MARGE DE MANŒUVRE INDIRECTE

### ACTEUR

EIC achetés par les marques nationales  
(scope indirect)

### LEVIERS D'ACTION

- Rédaction de cahier des charges
- Mise en place de chartes entre les fournisseurs et le distributeur
- Feuille de route 3R menées par les marques nationales

# 11% DES EIC PLASTIQUES DE LA DISTRIBUTION SONT ACHETÉS PAR CELLE-CI, MAJORITAIREMENT 3 TYPOLOGIES D'EIC ET DES MATÉRIAUX NON RECYCLABLES

**680 000 Tonnes** gisement total EIC plastiques dans la distribution



EIC plastiques achetés  
Flux vert

**80 000**  
Tonnes/an



EIC plastiques gérés  
Flux orange et gris

**600 000**  
Tonnes/an \*



EIC plastiques achetés par la distribution

**3 emballages principaux**

représentant 98% du gisement déclaré



**Films**  
44%



**Housses**  
35%



**Caisses /  
Cagettes**  
15%

**3 matériaux majoritaires :**

- PET souple 36%
- PP rigide 14%
- PEBD 8%

**46%** du gisement d'EIC **non recyclables**

*Au vu de la taille des gisements, les films et housses seront au cœur de stratégie de la feuille de route EIC de la distribution. Les caisses – cagettes identifiées étant d'ores et déjà réemployées et conçues en matériaux recyclables.*

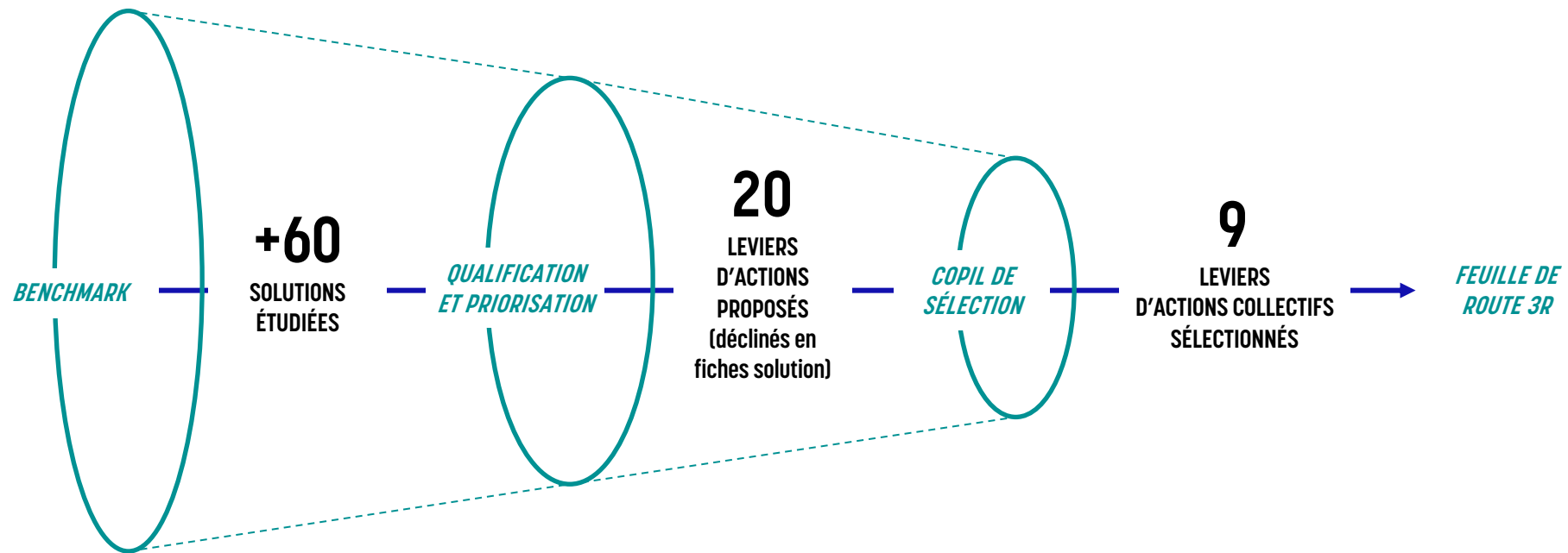
\* Étude FCD / PERIFEM



# III. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

---

# UNE SÉLECTION DE LEVIERS D'ACTION RIGOUREUSE ABOUTISSANT À UNE FEUILLE DE ROUTE « SUR MESURE »



# 20 SOLUTIONS 3R ÉTUDIÉES

- Solution écartée, déployable individuellement
- Solution retenue collectivement
- Solution retenue collectivement, déjà activée par certains adhérents

3R	DÉFINITION	EMBALLAGES	ÉTAT SOLUTIONS ÉTUDIÉES
<b>RÉCYCLAGE</b>	Le recyclage inclut toute opération de <b>valorisation</b> par laquelle les déchets sont <b>retraités</b> en substances, matières ou produits <b>aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins</b> .	<b>FILMS &amp; HOUSSES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Supprimer les films de palettisation en PVC</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Généraliser les films en résine recyclable (PEBD)</li> <li><span style="color: green;">■</span> Généraliser les housses en résine recyclable (PEBD)</li> <li><span style="color: green;">■</span> Limiter l'usage des films opaques pour généraliser l'utilisation de film transparent</li> </ul>
<b>RÉDUCTION</b>	<p>La réduction constitue le levier le plus efficace et le plus rapidement activable.</p> <p>Outre le réemploi (voir ci-après), deux principaux modes de réduction sont à envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction absolue</li> <li>• La réduction via substitution</li> </ul>	<b>FILMS &amp; HOUSSES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Optimiser l'épaisseur des films</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Opter pour un film préétiré</li> <li><span style="color: green;">■</span> Substituer les films et housses par un film de palettisation en papier</li> <li><span style="color: green;">■</span> Substituer les films et housses par des points de colle</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Harmoniser l'épaisseur des housses</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Substituer les films et housses par des bandes de palettisation étirable</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Adapter et standardiser le nombre de tours par palette</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Substituer les housses par des films de palettisation</li> </ul>
<b>RÉEMPLOI</b>	Le réemploi inclut toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont <b>utilisés de nouveau pour un usage identique</b> à celui pour lequel ils avaient été conçus.	<b>FILMS, HOUSSES, COIFFES, CERCLAGES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">■</span> Opter pour des élastiques réemployables</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Opter pour des rolls</li> <li><span style="color: blue;">■</span> Opter pour des caisses-palettes réemployables</li> <li><span style="color: green;">■</span> Opter pour des solutions d'emballages réemployables minimalistes comme les gaines</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Opter pour des sangles ajustables réemployables</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Opter pour des coiffes palettes réemployables</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Opter pour des housses ajustables réemployables</li> <li><span style="color: grey;">■</span> Opter pour des housses standards à taille unique</li> </ul>





# IV. LA TRAJECTOIRE 3R










---

LES SOLUTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE **EIC** N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ RETENUES À **L'UNANIMITÉ**.

QUAND LE COLLECTIF DÉCIDE DE PRENDRE UN ENGAGEMENT, LE SECTEUR S'ENGAGE À **TRAVAILLER ENSEMBLE** (TRAVAUX R&D, PILOTES COMMUNS) ET À **PARTAGER DES BONNES PRATIQUES** TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DU **DROIT DE LA CONCURRENCE**.

LES SOLUTIONS **ÉCARTÉES PAR LE COLLECTIF** RESTENT TOUJOURS **ACTIVABLES INDIVIDUELLEMENT**.

# 9 ENGAGEMENTS PRIS COLLECTIVEMENT PAR LA DISTRIBUTION

LEVIERS D'ACTION		DÉTAIL DU LEVIER	EMBALLAGES	GISEMENT CIBLE	POTENTIEL 3R	ANNÉE VISÉE
RECYCLAGE	1. Tendre vers 100% de films de palettisation en résine recyclable (PEBD)	Mobiliser les services achats pour se fournir exclusivement en films recyclables (films PEBD) 	Film	35 kT	12%	2025
	2. Tendre vers 100% de housses en résine recyclable (PEBD)	Mobiliser les services achats pour se fournir exclusivement en housses recyclables (housses PEBD) 	Housse	28 kT	34%	2025
	3. Limiter l'usage des films et housses opaques aux seuls produits le justifiant, afin de généraliser les films et housses transparentes	<b>Lancer un groupe de travail</b> afin d'établir la liste des produits nécessitant des films et housses opaques et partager les bonnes pratiques au sein des entrepôts et services achat pour changement effectif des achats 	Film Et housse	63 kT	35%	2030
RÉDUCTION	4. Optimiser les épaisseurs de film de palettisation en fonction des contraintes produits / palettes et réduire le nombre de références	Rationaliser les références de films et établir des épaisseurs minimales types adaptées aux tonnages des palettes. Partager les bonnes pratiques au sein de la filière 	Film	35 kT	4%	2025
	5. Généraliser l'utilisation de film préétiré	Mobiliser les services achats pour se fournir principalement en film préétiré 	Film	35 kT	13%	2025
	6. Mener des essais communs visant à définir les conditions de succès nécessaires au déploiement des <u>points de colle</u>	<b>Mener des travaux collectifs</b> afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent. 	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025
	7. Mener des essais communs visant à définir les conditions de succès nécessaires au déploiement <u>des films en papier</u>	<b>Mener des travaux collectifs</b> afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent. 	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025
RÉEMP	8. Mener des essais communs autour des solutions d'emballages réemployables	<b>Lancer un groupe de travail</b> avec les enseignes volontaires afin de tester les différentes solutions (gaine, rolls, bande élastique, caisse palette) et partager les résultats 	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025
CDC	9. Élaborer des critères communs pour un cahier des charges EIC afin de favoriser le recyclage et la réduction	<b>Monter une action collective</b> pour établir les critères communs d'un cahier des charges (CDC), et les communiquer aux partenaires (MDD et marques nationales). 	Film Et housse	Données indust.	NA	2025



Lancement d'un groupe de travail



Activité individuelle

*Selon les capacités et disponibilités des enseignes, des priorités pourront être établies afin de mener les tests*

# 46% DU GISEMENT PLASTIQUE AUJOURD'HUI NON RECYCLABLE, LA DISTRIBUTION PREND 4 ENGAGEMENTS FORTS POUR TENDRE VERS 100% D'EMBALLAGES RECYCLABLES À 2025



**SUPPRIMER 100% DES FILMS DE PALETTISATION EN PVC**

2025



**5 600 T**

de potentiel de recyclage  
soit **7%** du gisement total



**TENDRE VERS 100% DE FILMS DE PALETTISATION EN RÉSINE RECYCLABLE (PEBD)**

2025



**3 600 T**

de potentiel de recyclage  
soit **5%** du gisement total



**TENDRE VERS 100% DE HOUSSES EN RÉSINE RECYCLABLE (PEBD)**

2025



**28 400 T**

de potentiel de recyclage  
soit **34%** du gisement total



**LIMITER L'USAGE DES FILMS ET HOUSSES OPAQUES AUX SEULS PRODUITS LE JUSTIFIANT, AFIN DE GÉNÉRALISER LES FILMS ET HOUSSES TRANSPARENTES (\*)**

2030



Film : **1 100 T**

de potentiel de recyclage  
soit **1%** du gisement\*\*

Housse : **28 000 T** soit **34%**

1- Potentiel de recyclage = augmentation en tonne de la part du gisement recyclable

2- Calcul sur base du **gisement collecté** dans les matrices

3- Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par : la totalité des enseignes adhérentes déploient la solution, la solution est appliquée à 100% du gisement ciblé et les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.

(\*)- Films opaques indispensables à certains produits et utilisés également pour des raisons organisationnelles au sein des entrepôts

# LE SECTEUR S'ENGAGE POUR UNE RÉDUCTION DU PLASTIQUE ASSOCIÉE AUX FILMS DE PALETTISATION ET VA ENCORE PLUS LOIN EN SE PROPOSANT DE TESTER COLLECTIVEMENT DES SOLUTIONS RUPTURANTES

En substitution des films et housses \*



OPTIMISER LES ÉPAISSEURS DE FILM DE PALETTISATION EN FONCTION DES CONTRAINTES PRODUITS / PALETTES ET RÉDUIRE LE NOMBRE DE RÉFÉRENCES

2025



**- 3 500 T**

de potentiel de réduction soit **4%** du gisement total



GÉNÉRALISER L'UTILISATION DE FILM PRÉÉTRIMÉ

2025



**- 10 500 T**

de potentiel de réduction soit **13%** du gisement total



MENER DES ESSAIS COMMUNS POUR LA SUBSTITUTION PAR DES POINTS DE COLLE AFIN DE DÉFINIR LES CONDITIONS DE SUCCÈS NÉCESSAIRES AU DÉPLOIEMENT (2040)

2025



Film : - **35 200 T** de plastique concerné soit **44%** du gisement  
Housse : - **28 400 T** de plastique concerné Soit **35%** du gisement



MENER DES ESSAIS COMMUNS POUR LA SUBSTITUTION PAR DES FILMS EN PAPIER AFIN DE DÉFINIR LES CONDITIONS DE SUCCÈS NÉCESSAIRES AU DÉPLOIEMENT (2040)

2025



Film : - **35 200 T** de plastique concerné soit **44%** du gisement  
Housse : - **28 400 T** de plastique concerné Soit **35%** du gisement

1- Calcul sur base du **gisement collecté** dans les matrices

2- Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par : la totalité des adhérents déploient la solution, la solution est appliquée à 100% du gisement ciblé et les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.

# LA FILIÈRE PRÉVOIT UN DÉPLOIEMENT DU RÉEMPLOI ÉGALEMENT RÉPARTI ENTRE EIC ET ÉCONOMAT

Loi AGEC



D'ici 2025, minimum **10%** de réduction des emballages en plastique à usage unique via le réemploi

## 118 kT

Gisement total emballage PPU de la distribution (EIC et Economat)



Objectif pour le secteur de la distribution

## -11 800 T

réduction du gisement d'emballage par la mise en place du réemploi

### 5 900 T

Soit 15% du gisement de l'économat (38kT)

### 5 900 T

Soit 7% du gisement d'EIC (80kT)

#### ECONOMAT



Boîtes

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 25% des boites de l'économat



Barquettes

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 23% des barquettes de l'économat

#### EIC



Films

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 17% des films



Housses

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 20% des housses

# LE RÉEMPLOI : UN LEVIER QUE LA DISTRIBUTION ACTIONNE ENTRE SES ENTREPÔTS ET SES POINTS DE VENTE DÈS 2025 À TRAVERS DES TESTS QUI PERMETTRONT DE DÉFINIR LA FAISABILITÉ D'UN DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE



MENER DES ESSAIS COMMUNS  
AUTOUR DES GAINES RÉEMPLOYABLES

2025



MENER DES ESSAIS COMMUNS POUR  
SUBSTITUER LES PALETTES FILMÉES  
PAR DES ROLLS

2025



MENER DES ESSAIS COMMUNS POUR  
SUBSTITUER LES FILMS PAR DES  
BANDES ÉLASTIQUES

2025



MENER DES ESSAIS COMMUNS POUR  
SUBSTITUER LES PALETTES FILMÉES  
PAR DES CAISSES-PALETTES

2025



**5 900 T**

de potentiel de réemploi  
soit **7%** du gisement total

*Hypothèse : dans le cadre de la loi AGEC et de l'objectif de 10% de réduction des emballages en plastique à usage unique via le réemploi, ce sont 12 kT d'emballages plastiques concernés (EIC et économat). La GSA a choisi d'atteindre cet objectif en activant le réemploi sur 50% des tonnages économats et 50% des tonnages EIC. Dans le cas des EIC, cela correspond à 17% des tonnages de films et 20% des tonnages housses à substituer par des solutions réemployables.*



Les tests seront menés par différentes enseignes, qui s'engagent à partager leur retour d'expérience au sein de la filière. Les conditions de succès pourront alors être définies en cohérence avec la future REP EIC pour évaluer la faisabilité d'un déploiement à l'échelle à horizon 2040.



Pour travailler sur les EIC plastiques non achetés par la distribution mais générés par la MDD et l'import

# LA DISTRIBUTION S'ENGAGE À MENER DES TRAVAUX COLLECTIFS, AVEC LES FOURNISSEURS, POUR ÉLABORER DES CRITÈRES COMMUNS SUR LES EIC POUR LES CAHIERS DES CHARGES AFIN DE FAVORISER LE RECYCLAGE ET LA RÉDUCTION

CES BONNES PRATIQUES POURRONT ÉGALEMENT ÊTRE  
RÉPLIQUÉES PAR LES MARQUES NATIONALES POUR UN  
EFFET D'ENTRAÎNEMENT





# PLUSIEURS CRITÈRES COMMUNS À INTÉGRER À UN CAHIER DES CHARGES EIC, UN TRAVAIL À POURSUIVRE AVEC LES FOURNISSEURS (DANS UN CADRE À DÉFINIR)

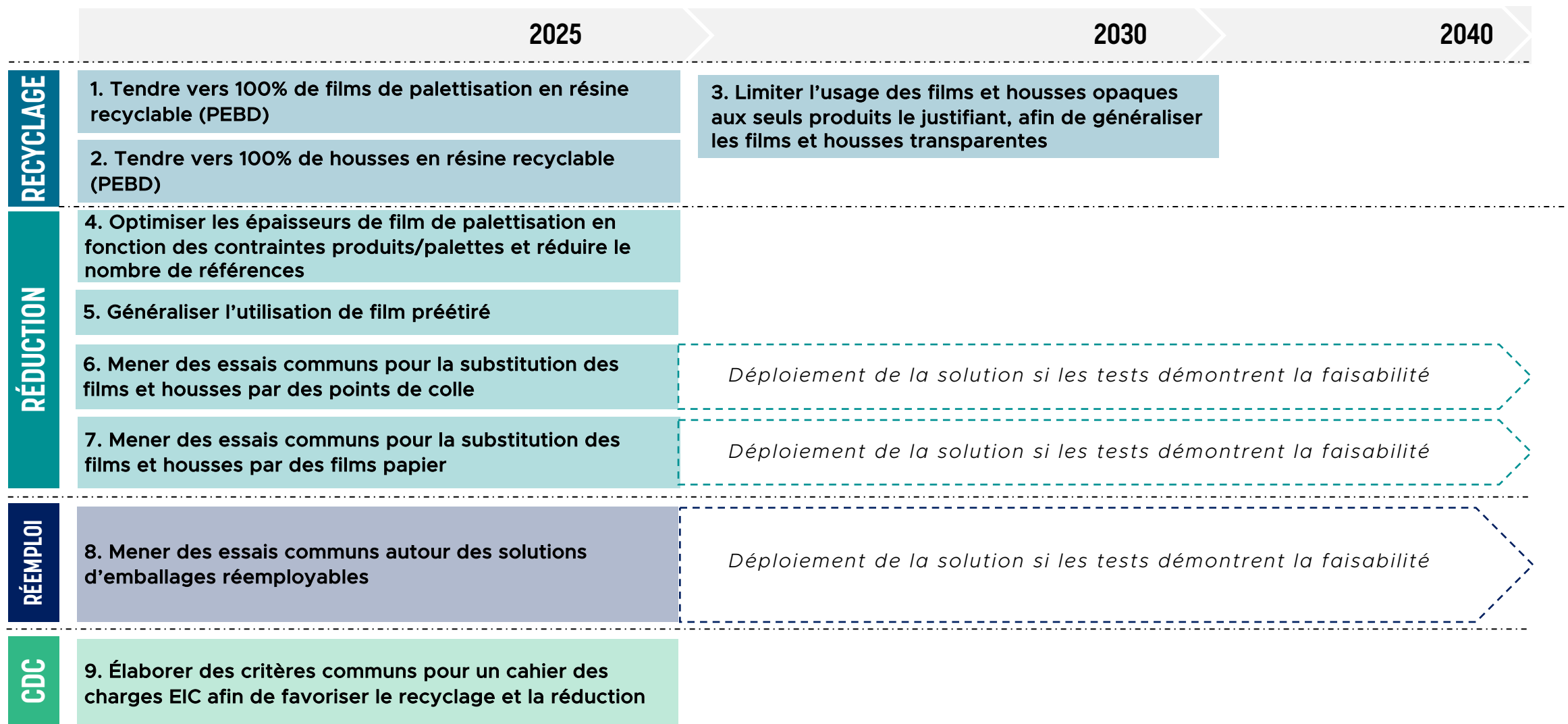
	Exemples de critères	Année de mise en place visée
RECYCLAGE	Interdiction des housses et films PVC	2025
	Utilisation de résine PEBD pour les films et housses	2025
	Définition des produits pour lesquels les housses/films opaques sont nécessaires et systématiser le transparent pour les autres	2025
RÉDUCTION	Définition d'une épaisseur* maximale de films par poids de palettes (tenant ainsi compte des différentes contraintes du couple produits/palettes) *Critère nécessitant une réflexion de la filière pour valider la métrique ici choisie.	2025

*2025 est l'année idéale de mise en place souhaitée par la distribution. Cependant, il conviendra de trouver un cadre adapté pour mener ces discussions dans le respect du droit de la concurrence. La future REP EIC pourrait ainsi être un lieu de prédilection, bien que cette dernière soit prévue elle aussi pour 2025....*

# V. PREMIERS JALONS & ACTIONS

---

# LES SOLUTIONS RETENUES SONT RÉPARTIES SUR 3 ÉCHÉANCES



Selon les capacités et disponibilités des enseignes, des priorités pourront être établies afin de mener les tests

# SYNTHÈSE DES BESOINS EN INVESTISSEMENT

Pour atteindre le potentiel identifié à l'échelle de la filière, les investissements d'un entrepôt type (et parfois de la filière) ont été évalués. Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque enseigne et entrepôt. À noter que les coûts du réemploi indiqués sont ceux liés à l'achat des solutions. Une étude approfondie dédiée est nécessaire pour évaluer le coût de mise en place à l'échelle.

	LEVIERS D'ACTION	DÉTAIL DU LEVIER	POTENTIEL 3R	EMBALLAGES	BESOIN INVESTISSEMENT ET ACV		
					ENTREPÔT TYPE	FILIÈRE	FILIÈRE AVAL
RECYCLAGE	1. Tendre vers 100% de films de palettisation en résine recyclable (PEBD)	Mobiliser les services achats pour se fournir exclusivement en films recyclables (films PEBD)	+12%	Film	+ 30 k €	-	Selon la Circular Plastic Alliance, pour collecter, traiter et valoriser de nouveaux gisements de déchets plastiques, il faut investir en moyenne <b>1350€ /T de plastique pour le recyclage, 600€ /T pour la collecte.</b>
	2. Tendre vers 100% de housses en résine recyclable (PEBD)	Mobiliser les services achats pour se fournir exclusivement en housses recyclables (housses PEBD)	+ 34%	Housse	- 600 k €	-	
	3. Limiter l'usage des films et housses opaques aux seuls produits le justifiant, afin de généraliser les films et housses transparentes	<b>Lancer un groupe de travail</b> afin d'établir la liste des produits nécessitant des films et housses opaques et partager les bonnes pratiques au sein des entrepôts et services achat pour changement effectif des achats	+ 35%	Film Et housse	- 120 k €	50 - 200 k€	
RÉDUCTION	4. Optimiser les épaisseurs de film de palettisation en fonction des contraintes produits / palettes et réduire le nombre de références	Rationaliser les références de films et établir des épaisseurs minimales types adaptées aux tonnages des palettes. Partager les bonnes pratiques au sein de la filière	- 4%	Film	0 à - 30 k €	50 - 200 k€	-
	5. Généraliser l'utilisation de film préétiré	Mobiliser les services achats pour se fournir principalement en film préétiré	- 13%	Film	- 55 k€	-	-
	6. Mener des essais communs pour la substitution par des points de colle afin de définir les conditions de succès nécessaires au déploiement	<b>Mener des travaux collectifs</b> afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent.	- 80% si déployé	Film Et housse	+ 120-175 k €	50 - 200 k€	-
	7. Mener des essais communs pour la substitution par des films en papier afin de définir les conditions de succès nécessaires au déploiement	<b>Mener des travaux collectifs</b> afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent.	- 80% si déployé	Film Et housse	+ 145 - 560 k€	50 - 200 k€	-
RÉEMPLOI	8. Mener des essais communs autour des solutions d'emballages réemployables	Besoin en ACV <b>A</b> <b>Créer un groupe de travail</b> avec les enseignes volontaires afin de tester les différentes solutions (gaine, rolls, bande élastique, caisse palette) et <b>partager les résultats</b>				50 - 200 k€	-
		Gaines	- 80% si déployé	Film Et housse	135 k€	10 - 100 k€	-
		Rolls			480 k€	10 - 100 k€	
		Bandes élastiques			54 k€	10 - 100 k€	
		Caisses-palettes			480 k€	10 - 100 k€	
CDC	9. Élaborer des critères communs pour un cahier des charges EIC afin de favoriser le recyclage et la réduction	<b>Monter une action collective</b> pour établir les critères communs d'un cahier des charges (CDC), et les communiquer aux partenaires (MDD et marques nationales).	NA	Film Et housse	-	50- 200 k€	-

# GOUVERNANCE : LA FCD ET PERIFEM S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE UN GROUPE DE TRAVAIL POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE



## FORMAT

Des groupes de travail par thématique



## PARTICIPANTS

Les enseignes et partenaires volontaires



## FRÉQUENCE

Semestrielle



## OBJECTIFS

- Réaliser des états d'avancement
- Partager les résultats des tests
- Partager les bonnes pratiques



Des questions restent ouvertes quant à la gouvernance et le financement des travaux:

- ✓ Quelle implication des autorités ? Quelle garantie de conformité au droit de la concurrence ? Quel cadre pour travailler avec les industriels sur l'élaboration de critères pour les cahiers des charges pour les EIC ?
- ✓ Quel financement pour les ACV et quelle mutualisation possible ?
- ✓ Quelle place de la REP EIC pour les travaux sur les EIC ?

# RÔLES & RESPONSABILITÉS POUR LA MISE EN PLACE DES ENGAGEMENTS

R : Responsable  
A : Approuvateur  
C : Consulté  
I : Informé

	Leviers d'action	Détail du levier	EMBALLAGES	GISEMENT CIBLE	POTENTIEL 3R	ANNÉE VISÉE	ROLES & RESPONSABILITES		
							FCD / PERIFEM	ENSEIGNE	RECYCLEUR
RECYCLAGE	1. Tendre vers 100% de films de palettisation en résine recyclable (PEBD)	Partager les bonnes pratiques aux services achats pour changement effectif des achats	Film	35 kT	12%	2025	I	R	I
	2. Tendre vers 100% de housses en résine recyclable (PEBD)	Partager les bonnes pratiques aux services achats pour changement effectif des achats	Housse	28 kT	34%	2025	I	R	I
	3. Limiter l'usage des films et housses opaques aux seuls produits le justifiant, afin de généraliser les films et housses transparentes	Lancer un groupe de travail afin d'établir la liste des produits nécessitant des films et housses opaques et partager les bonnes pratiques au sein des entrepôts et services achat pour changement effectif des achats	Film Et housse	63 kT	35%	2030	R	A	I
RÉDUCTION	4. Optimiser les épaisseurs de film de palettisation en fonction des contraintes produits/palettes et réduire le nombre de références	Identifier les épaisseurs minimales et partager les bonnes pratiques au sein de la filière	Film	35 kT	4%	2025	R	A	-
	5. Généraliser l'utilisation de film préétiré	Partager les bonnes pratiques aux services achats pour changement effectif des achats	Film	35 kT	13%	2025	I	R/A	-
	6. Mener des essais communs pour la substitution par des points de colle afin de définir les conditions de succès nécessaires au déploiement	Mener des travaux collectifs afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent.	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025	I	R/A	-
	7. Mener des essais communs pour la substitution par des films en papier afin de définir les conditions de succès nécessaires au déploiement	Mener des travaux collectifs afin de lancer des essais coordonnés entre enseignes à 2025 pour un déploiement en 2040 si les résultats le permettent.	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025	I	R/A	-
RÉEMPLOI	8. Mener des essais communs autour des solutions d'emballages réemployables	Créer un groupe de travail avec les enseignes volontaires afin de tester les différentes solutions (gaine, rolls, bande élastique, caisse palette) et partager les résultats Gaines Rolls Bandes élastiques Caisses-palettes	Film Et housse	63 kT	80% si déployé	2025	R	A	-
CDC	9. Élaborer des critères communs pour un cahier des charges EIC afin de favoriser le recyclage et la réduction	Mettre en place un groupe de travail pour rédiger le CDC et le diffuser aux fournisseurs et partenaires des enseignes	Film Et housse	Données indust.	NA	2025	I	R	-

# (RE)SET

pour

Perifem

Fédérons un commerce plus responsable



Fédération du Commerce  
et de la Distribution

Financé par



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU